

SAVE THE DATE !

Le parcours (pré)professionnel inclusif :
vers de nouvelles synergies...

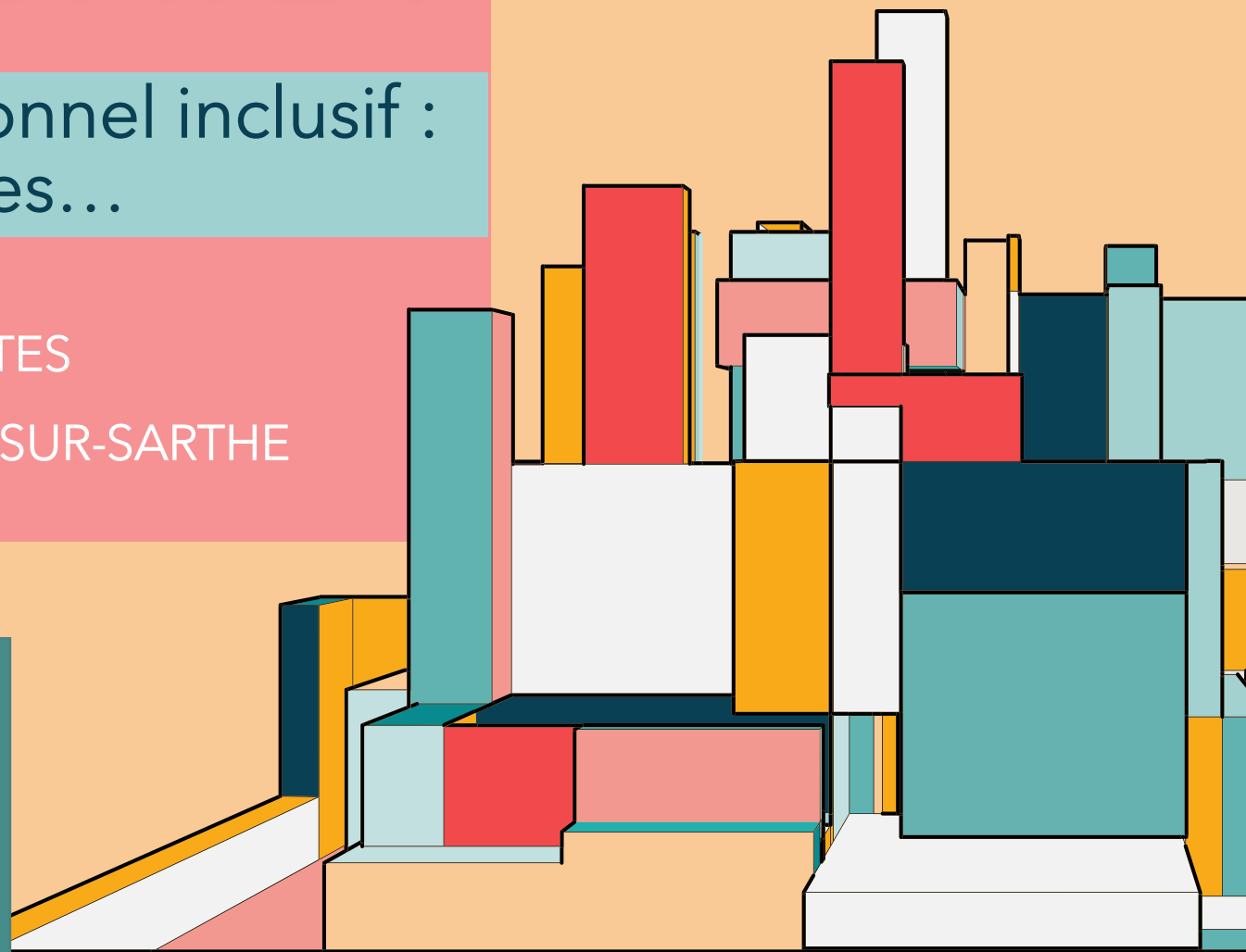
ou

26 SEPTEMBRE 2023 - NANTES

17 OCTOBRE 2023 - SABLÉ-SUR-SARTHE

Journées de formation inter-départementales des professionnels de l'accompagnement du parcours de formation et d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Ouvert aux professionnels d'ESRP, ESPO, UEROS, ESAT, IME, SESSAD, SAVS, SAMSAH, Emploi et formation accompagné, Entreprises Adaptées, centre de formation professionnelle, référents handicap, ...



ARGUMENTAIRE

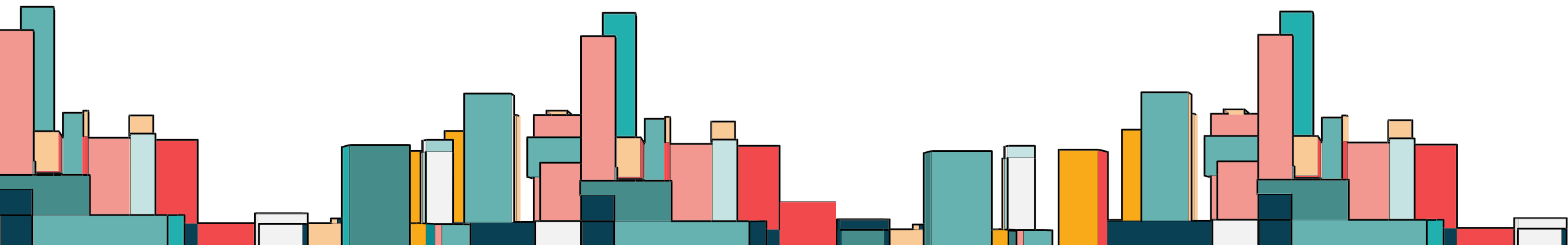
Lors de la promulgation de la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, Muriel Pénicaud, ministre du travail, rappelait qu'« avec seulement 3,4 % des salariés en situation de handicap dans les entreprises et 1,2% des apprentis, notre société n'est pas assez inclusive ». Depuis la mise en place des plans régionaux d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH) en 2009, l'État promeut l'engagement de tous en faveur de la formation et de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Des référents handicap ont été généralisés dans tous les centres de formation d'apprentis (CFA). La déclaration de l'OETH a été simplifiée afin de mobiliser davantage les employeurs. Le Baromètre Emploi et Handicap dans lequel les entreprises peuvent inscrire les actions menées en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap a été inauguré. Les dispositifs emploi accompagné sont désormais mobilisés.

« Nous devons garantir à chaque personne en situation de handicap la possibilité d'engager un parcours professionnel, qu'il soit en ESAT, en entreprise adaptée (EA) ou en milieu ordinaire ».

C'est en ces termes, lors de l'annonce en mai 2021 du plan de transformation des ESAT, que Sophie Cluzel, alors Secrétaire d'État rappelait l'enjeu d'une insertion professionnelle facilitée, notamment au sein du milieu ordinaire. Pourtant l'ONU réaffirme régulièrement que la France retarde le processus de désinstitutionalisation et d'insertion des personnes accompagnées « hors les murs ». Et si de nombreuses initiatives sont prises pour favoriser la diversité en entreprise, de nombreux freins perdurent auxquels se heurtent les travailleurs en situation de handicap mais aussi les professionnels qui les accompagnent.

Entre élan, effort, engagement et compétences croisées pour construire une société inclusive, où en sommes-nous aujourd'hui ?

Cette journée proposée par le CREAL Pays de la Loire sera l'occasion de revisiter les fondamentaux du travail à l'aune de l'approche inclusive. Nous vous proposons par ailleurs d'explorer les pratiques inspirantes, de rencontrer des dispositifs innovants sur le territoire et de profiter de témoignages sur des trajectoires d'insertion et de formation.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

26 SEPTEMBRE 2023

NANTES

ESPACE BEAULIEU - ADELIS
9 bd Vincent Gâche
44200 NANTES

17 OCTOBRE 2023

SABLÉ-SUR-SARTHE

PALACE CARNOT
8 Rue Carnot
72300 SABLE-SUR-SARTHE

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

Journées inter-départementales organisées par le CREA I Pays de la Loire.

Tarif par personne, déjeuner inclus :

- Plein tarif : 210 € / personne
- Tarif contribuant volontaire au CREA I : 190 € / personne

Le CREA I Pays de la Loire sollicite les OPCO pour que ces journées soient reconnues au titre de la formation professionnelle continue.

Le CREA I Pays de la Loire est certifié Qualiopi au titre de ses actions de formation.

CREAI Pays de la Loire
BP n°59 - 8 av. Thébaudières - CP 30406
44804 SAINT-HERBLAIN CEDEX
Tél. : 02 28 01 19 19
Mail : info@creai-pdl.fr www.creai-pdl.fr
N° SIRET 788 354 454 00076
N° d'enregistrement formation continue : 52440422644

